

DELIBERATION N° 70-4 DU 27 MAI 1970
PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE
L'EXERCICE 1969

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité le compte financier de l'exercice 1969 présenté par M. BRUN, Agent Comptable de l'Agence Financière de Bassin " Seine-Normandie".

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration